



La Médiathèque Gabriel Tarde est un outil d'information à la disposition des élèves, des personnels pénitentiaires, des enseignants et chercheurs. Elle assure la gestion, la conservation et la valorisation de ses collections.

Créée en 1977, elle a pris, en 2002, le nom de Gabriel Tarde, magistrat-criminologue (1843-1904), en hommage à la donation de sa bibliothèque personnelle faite à l'Énap par ses descendants. Ce fonds est venu enrichir le Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP), initialement constitué grâce aux collections mises en dépôt au Musée national des prisons par la Société générale des Prisons et versées à l'École en 2000.

MISSIONS

- Offre un fonds documentaire dans le domaine pénitentiaire
- Capitalise et diffuse les ressources pédagogiques (supports de cours, fonds spécialisé en pédagogie)
- Assure une veille patrimoniale sur l'histoire des crimes et des peines

PHRHC9

- Élèves, stagiaires, intervenants et personnels de l'Énap, sur inscription préalable donnant lieu à la remise d'une carte nominative.
- Toute personne extérieure effectuant des recherches dans le domaine pénitentiaire.

INSCRIPTION ET ACCÈS

- Gratuit et nominatif pour tous les publics
- Sur demande écrite pour toute personne extérieure (mail ou courrier)





OUTILS À DISPOSITION DES UTILISATEURS

- 27 postes informatiques pour la consultation du catalogue de la médiathèque, recherches sur Internet et l'intranet du ministère de la Justice :
- 4 imprimantes (papier fourni dans la limite de 50 feuilles par semaine);
- 1 espace vidéo pour le visionnage des documentaires et fictions disponibles à la médiathèque;
- 3 photocopieurs (carte : 3€ pour 100 photocopies).

FORMATIONS À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

A destination des élèves et personnels de l'Énap, ces formations, dispensées par une équipe de documentalistes, sont proposées en coordination avec les départements d'enseignements de l'Énap:

- utilisation des ressources disponibles à la Médiathèque,
- utilisation de la BDD Intranet du ministère de la Justice,
- initiation aux outils de recherche avancée sur Google,
- initiation aux recherches juridiques.



LE PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

La médiathèque offre à ses utilisateurs la possibilité d'adresser des demandes de prêt (ouvrages ou photocopies d'articles) à d'autres bibliothèques (universitaires ou écoles du Ministère de la Justice).

Elle permet l'accès à ses documents par le prêt à distance :

- à tous les personnels pénitentiaires
- à toute personne extérieure au titre du prêt entre bibliothèques (4 documents pour une durée de 21 jours).

Pour adresser des demandes : enap.biblio-peb@justice.fr

LES PRODUITS DOCUMENTAIRES

Pour accompagner des actions de formation ou des manifestations de l'Énap (colloque, journée d'étude, session inter-école, soirée débat...) la médiathèque réalise sur demande :

- des dossiers documentaires
- des bibliographies thématiques
- des recherches documentaires spécifiques

TRAVAIL EN RÉSEAU

Pour élargir l'accès à l'information, la médiathèque développe depuis de nombreuses années des partenariats :

- Membre actif du réseau documentaire des écoles de la Justice (ReDEJ): École nationale de la magistrature, École nationale des greffes, École de la protection judiciaire de la jeunesse.
- Conventionnée avec l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur et l'Agence régionale pour le livre et l'écrit (prêt entre bibliothèques au niveau national et européen, participation à un plan de conservation des périodiques au niveau régional).
- Pôle documentaire associé de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) dans le domaine « Droit et exécution des sanctions pénales » (depuis 2007).
- Membre du groupe documentation du réseau des Écoles de service public (RESP) : réflexion sur les pratiques professionnelles des documentalistes au sein des écoles de service public.





COLLECTIONS

les principales thématiques

- Droit pénal général et procédure pénale
- Droit de l'exécution des peines
- Criminologie
- Travail social, droit social
- Histoire pénale et pénitentiaire
- Psychologie, psychiatrie
- Formation et pédagogie

FONDS

- DES MONOGRAPHIES : 20 000 documents
- DES PERIODIQUES: 100 titres de périodiques, environ 730 nouveaux articles par an répertoriés dans le catalogue.
- DES MEMOIRES : 2200 documents conservés sans limitation de durée.
- DES DVD : 650 documents disponibles.
- DES DOCUMENTS NUMERIQUES:
 30000 documents (plans, gravures, articles, photographies, ouvrages, rapports, mémoires d'élèves) disponibles en ligne dans le catalogue.
- DES BASES DE DONNEES EN LIGNE : en consultation sur place (ASH, Dalloz.fr, europresse)

UN POLE RESSOURCES « ACTION CUI TURFI I F FN MILIFU PENITENTIAIRE »

Depuis 2007 la médiathèque met à disposition des productions culturelles réalisées dans le cadre d'ateliers artistiques organisés en milieu carcéral (ateliers d'écritures, de poésies, audiovisuels...)

Ces productions, réalisées par des personnes détenues, représentent le patrimoine et l'histoire de la programmation culturelle des services pénitentiaires. Elles mettent en valeur l'aboutissement de projets qui ont nécessité un engagement fort des personnels pénitentiaires, des partenaires et des artistes.

Ce fonds est composé actuellement de plus de 500 documents.



médiathèque Julie Tande

Accueil

Téléphone : 05-53-98-91-42 Télécopie : 05-53-98-91-68

Courrier électronique : biblio.enap@justice.fr

PEB: enap.biblio-peb@justice.fr

Catalogue de la médiathèque et ressources sont consultables sur : www.enap.justice.fr

- Rubrique « campus » cliquer sur « catalogue médiathèque » dans le bandeau à gauche.
- Rubrique « ressources en ligne »

HORAIRES

Lundi: 13h - 18h

Mardi : 8h30 - 18h30 Mercredi : 8h30 - 18h30

Jeudi : 8h30 - 18h30 Vendredi : 13h - 17h





FLASHEZ MOI!



École nationale d'administration pénitentiaire 440 av. Michel Serres, CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - Fax : +33 (0)5 53 98 98 99

www.enap.justice.fr www.enap.enap.intranet.justice.fr